



BE Mesurage

Intitulé de la formation : Habilitation électrique pour chargé.e d'opérations de mesurages BT selon la NF C 18 510

Durée : 2,5 jours (initiale) ou 1,5 jour (recyclage)

Prix : 570 € HT par participant.e

Public :

Cette formation s'adresse à un public électricien chargé de diriger ou d'effectuer des mesurages sur les installations électriques **BT**.

Pré-requis :

Pour suivre cette formation dans les meilleures conditions possible, il est obligatoire pour chaque stagiaire de détenir un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée. Chacun d'entre eux devra également être munis des équipements de protection individuelle

Pour recyclage : Disposer d'un titre d'habilitation BE Mesurage et se présenter à la formation muni de son titre d'habilitation en cours de validité.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'opérer en sécurité sur l'ensemble ou en partie d'un ouvrage en exploitation. Il aura acquis des connaissances sur la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements **BT**. Enfin, il sera en mesure d'appliquer les consignes de sécurité en **BT** liées aux opérations de mesurages effectuées sur des ouvrages, installations ou équipements électriques. L'issue de cette formation est de permettre à l'employeur de délivrer au présent stagiaire son titre d'habilitation.

Moyens pédagogiques :

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement pédagogique adéquat de la part du formateur. Des supports permettant de suivre la formation et la prise de note seront remis aux stagiaires en supplément des supports projetés. Des travaux de groupe et jeux de rôles sont également employés.

Evaluation :

En fin de formation, un QCM est présenté aux stagiaires selon la norme NF C 18 510.

Programme initial :

→ **Tronc commun (personnel électricien):**

- l'évaluation des risques,
- les dangers de l'électricité,
- les appareillages en basse tension,
- les limites, zones et opérations liées,
- les équipements de protection,
- les rôles et titres d'habilitation,
- procédure et déroulement des travaux hors tension,
- procédure et déroulement des interventions,
- les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais,
- la procédure en cas d'accident et d'incendie électrique.

→ **Module spécifique :**

- le chargé de mesurages, BE Mesurages : rôle et opérations.

→ **Travaux pratiques et pédagogiques sur installations**

Programme recyclage :

→ **Apports théoriques :**

- retour d'expérience,
- les nouvelles dispositions réglementaires,
- l'évaluation des risques,
- les limites, zones et opérations liées,
- les équipements de protection,
- les rôles et titres d'habilitation,
- les outillages et matériels électriques,
- la procédure en cas d'accident électrique,
- la procédure en cas d'incendie électrique,
- le chargé de mesurages BE : rôle et opérations.

→ **Travaux pratiques et pédagogiques.**